

# NOS OFFRES DE SERVICES

AIDE  
FINANCIÈRE  
DE 50 €\*



## TARIF

- Une fois la décision de classement prise, au moment de la facturation par l'organisme, il conviendra de préciser que vous êtes partenaire de l'Office de Tourisme du Val de Garonne.
  - L'Office de Tourisme vous apportera une aide financière de 50 € (ce montant sera déduit de la facture de l'organisme).
- \*Cette aide est valable pour votre 1er classement et non pour votre renouvellement de classement.

## POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE

Contactez  
**Solenn GALERNEAU**  
11 rue Toupinerie -  
CS 70305 - 47200 Marmande  
Tél : 05.53.64.24.01 -  
s.galerie@valdegaronne.com

## AIDE FINANCIÈRE AU CLASSEMENT

Cette offre est réservée aux propriétaires de meublés de tourisme, partenaires de l'OTVG

## POURQUOI CLASSER SA LOCATION EN MEUBLÉ DE TOURISME ?

- Afin d'assurer une qualité d'hébergement et d'accueil pour vos clients.
- Afin de vous assurer de la conformité de votre location au regard des diverses réglementations.
- Afin d'accroître votre visibilité et de bénéficier d'une promotion sur les sites d'organismes du tourisme (Comité départemental, Atout France).
- Afin de vous permettre d'accepter les paiements par chèques vacances
- Afin de bénéficier d'un avantage fiscal

## DESRIPTIF

Vous souhaitez faire classer votre hébergement : Il convient dans un premier temps de prendre contact avec l'un des deux organismes accrédités en Lot et Garonne :

### Comité Départemental du 47 :

classement@tourisme-lotetgaronne.com  
05 53 66 05 21 / 05 53 66 06 70

### Service Expert Gîtes de France Lot et Garonne :

service.expert@gites-de-France-47.com  
05 53 47 29 13

La visite de contrôle sera effectuée si vous souhaitez poursuivre dans cette démarche.

## PROCESSUS

La classement comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, il a une validité de 5 ans et il est volontaire. Le classement est attribué à la suite d'une visite de contrôle.

La grille de classement contient 112 critères répartis sur 3 grands chapitres : équipements / services au client / accessibilité et développement durable.